

BUDGET PARTICIPATIF – PHASE 2

Réservez vos équipements favorisant la nature en ville !

Jusqu'au 18 décembre 2024 // Alençon

La première phase du lancement du budget participatif est terminée. Le service Démocratie participative de la Ville a comptabilisé 156 réponses de la part des Alençonnais sondés sur leurs préférences en termes de dispositifs (nichoirs, abris, jardinières...) pour encourager la présence de la nature en ville.



La seconde phase du budget participatif Nature en ville s'ouvre donc et va permettre à tous ceux qui le souhaitent de réserver l'équipement de leur choix.

Le budget de 6 000 € a été réparti de la façon suivante :

- 1 800 € pour 150 nichoirs semi-ouverts
- 1 500 € pour 30 jardinières et leur kit de plantes mellifères
- 1 200 € pour 100 nichoirs « boîte aux lettres »
- 920 € pour 92 mangeoires pour oiseaux
- 385 € pour 11 kits d'observation d'insectes
- 195 € pour 15 gîtes à chauves-souris

Les Alençonnais sont invités à réserver l'équipement de leur choix parmi cette liste.

Les réservations s'effectuent auprès de la Maison de la Vie Associative au 02 33 80 87 60 jusqu'au 18 décembre 2024. Il est possible de réserver un équipement par foyer dans la limite des stocks disponibles.

Les ateliers de construction seront proposés aux inscrits entre janvier et mars 2025 afin de permettre l'installation des équipements dans les jardins au printemps.

Des nouvelles propositions pour 2025

Les Alençonnais ayant répondu au sondage ont suggéré de nouvelles idées d'équipements pour 2025. Ainsi, on retrouve parmi les propositions : abris pour les hérissons, hôtels à insectes etc. Ces propositions témoignent de l'intérêt des habitants pour le retour de la nature en ville.

► Pratique

Réservation à la Maison de la Vie associative, au 02 33 80 87 60 jusqu'au 18 décembre 2024.